



La protection des données à caractère personnel dans le secteur financier

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT

Séminaire

DATE

9 février 2016

LIEU

Royal Bank of Scotland

96 bd Haussmann
75008 Paris

PARTICIPATION

550 €

(Association Loi 1901, non assujettie à la TVA)

INSCRIPTION

www.eifr.eu

CONTACT

contact@eifr.eu

L'année 2016 sera marquée par le nouveau règlement européen en matière de protection des données à caractère personnel, fruit de l'accord le 22 décembre dernier entre le Parlement Européen, le COREPER et la Commission européenne.

Ce règlement - accompagné d'une nouvelle directive - porte sur les données à caractère personnel et à la libre circulation des données des personnes physiques, et sera le nouveau cadre réglementaire applicable à tous les acteurs économiques ou administratifs. Il va modifier la gouvernance des données, la chaîne des responsabilités et les risques associés. Dans le secteur financier, l'utilisation quotidienne de FICOBA, FICP, FNCI, FCC, FIBEN, combinée aux obligations de lutte anti-blanchiment et de lutte contre le terrorisme, dans un contexte de *cloud computing*, nécessitent d'être vigilant sur le respect des obligations réglementaires en la matière.

Sous l'impulsion de la CNIL, un « Pack Conformité » a été adopté en novembre 2014 par le secteur de l'assurance. Un travail d'élaboration d'un Pack pour le secteur bancaire est en cours. L'adoption ou non d'une fonction dédiée de « Correspondant à la protection des données personnelles » témoigne de l'intérêt des professionnels du secteur financier de se doter d'outils d'optimisation de mise en œuvre de ces nouvelles obligations.

OBJECTIFS

- Analyser le nouveau cadre réglementaire : obligations, contrôles, sanction
- Anticiper la mise en place d'un Pack Conformité dans le secteur bancaire
- Echanger sur les bonnes pratiques d'organisation au sein des établissements

PUBLIC VISÉ

- Directions Juridiques, de la Conformité, des Risques, du Contrôle interne
- Correspondants informatique et libertés (CIL)
- Régulateurs, avocats, conseils



PROGRAMME

8h15	Accueil Café	
8h30	INTRODUCTION	Edouard-F. DE LENCQUESAING , Délégué Général, EIFR
8h40	MISE EN PERSPECTIVE : état des lieux, tendances de fond, parallèle France, autre pays (Europe, US, ...)	Paul-Olivier GIBERT , Président, Asso. Française des Correspondants à la Protection des Données à caractère Personnel (AFCDP)
9h05	1. LE CADRE REGLEMENTAIRE FRANÇAIS ET EUROPEEN : EVOLUTION ET NOUVELLES APPROCHES	Stéphane GREGOIRE , Chef du service des affaires économiques, CNIL
	<ul style="list-style-type: none">- Apports du nouveau règlement européen<ul style="list-style-type: none">✓ la suppression de la notification préalable auprès de l'autorité de contrôle, approche par les risques✓ <i>l'accountability</i>- Loi Informatique et Libertés et surveillance de la CNIL<ul style="list-style-type: none">✓ Obligations, contrôles, sanctions...✓ Nouvelle approche sectorielle : les Packs- Perspective pour le secteur financier : le pack Assurance en vigueur et le pack Banque en discussion	
10h05	2. CADRE JURIDIQUE / PORTEE DES OBLIGATIONS ACTUELLES	Mr Fabrice NAFTALSKI , Avocat associé, EY, auteur de « Informatique et Libertés - Enjeux, Risques, Solutions et Outils de gestion »
	<ul style="list-style-type: none">- Le droit des données personnelles- Le traitement et la conservation des données- Les transferts de données hors de l'UE	
10h35	Pause	
10h50	3. L'APPLICATION AU SECTEUR FINANCIER	
	<ul style="list-style-type: none">- Le pack de conformité Assurance (novembre 2014) et la création d'un Club conformité- Le pack Banque en cours de mise au point- les spécificités sectorielles<ul style="list-style-type: none">✓ exigences de la lutte anti-blanchiment et de la lutte contre la fraude✓ utilisation de grands fichiers de place : FICOBA, FICP, FCC, FIBEN, FNCI✓ recours au <i>cloud computing</i>✓ échanges d'inform. intra-groupe et hors groupe✓ utilisation des réseaux sociaux	François ROSIER , Directeur Adjoint des Affaires juridiques, Direction des Affaires Juridiques, Fiscales et de la Concurrence, FFSA
		Dominique CALMES , Juriste IT / IP / Data, Direction des Affaires juridiques, BNP Paribas
11h40	4. MISE EN ŒUVRE PRATIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS	Florence BONNET , Associée, CIL Consulting
	<ul style="list-style-type: none">- CIL ou autre dispositif- Rôle du contrôle interne vis-à-vis des obligations CNIL	Marie-Noelle GIBON , Data Protection Officer, La Banque Postale / La Poste Philippe SALAUN , CIL, CNP Assurances
12h40	QUESTIONS - REPONSES	
12h55	CONCLUSION	Edouard de LENCQUESAING , Délégué Général, EIFR



BIOGRAPHIES



Stéphane GREGOIRE

Chef du service des affaires économiques, CNIL

Depuis septembre 2014, Stéphane Grégoire dirige le service des affaires économiques de la direction de la conformité à la CNIL.

Stéphane a débuté sa carrière à l'université en tant qu'attaché temporaire d'enseignement et de recherche menant des travaux de recherche en propriété intellectuelle. Il a été chargé de mission au Forum des droits sur l'internet (FDI), organisme chargé de la co-régulation de l'internet, pour lequel il animait des groupes de travail multi-acteurs sur diverses thématiques. Il a ensuite été directeur juridique d'un Musée national avant de rejoindre la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) comme conseiller juridique de la présidente. Il anime désormais l'équipe chargée des affaires économiques qui traite les questions d'informatique et libertés liées au secteur banque/assurance, à l'énergie, au transport, au marketing et aux nouvelles technologies. Stéphane est diplômé de la faculté de droit de Poitiers, il est titulaire d'un magistère en droit de la communication et d'un DEA en propriété intellectuelle.



Fabrice NAFTALSKI
Associé du cabinet EY

Fabrice Naftalski est associé du cabinet EY, société d'avocat, et anime au niveau EMEIA les équipes d'avocats en droit des technologies de l'information, de la protection des données personnelles et de la propriété intellectuelle du réseau EY. Fabrice est également Expert legal homologué EuroPrise (ULD – EuroPrise – 102-2009e) et Titulaire du CIPP/E (Certified Information Privacy Professional/Europe) et du CIMP (Certified Information Privacy Manager) délivré par l'IAPP (International Association of Privacy Professionals) et a obtenu la labellisation des procédures d'audit et de formation du cabinet sur les questions Informatique et Libertés.

Il intervient avec ses équipes sur la mise en place de programmes de conformité (notamment BCRs), la réalisation d'audit et l'accompagnement de ses clients dans le cadre de projets innovants, de contrôles et/ou de contentieux dans le domaine de la protection des données. Son expérience de conseil auprès des différents acteurs de l'entreprise (CIL, DPO, Direction juridique, DSI, audit et contrôle interne, conformité, RH et Digital ...) lui permet d'intégrer les enjeux opérationnels et stratégiques dans la résolution des problèmes juridiques qui lui sont soumis.



Fédération
Française
des Sociétés
d'Assurances



François ROSIER

Directeur adjoint aux Affaires Juridiques, FFSA

- 2014**
- Directeur adjoint du département juridique, Direction des Affaires juridiques, fiscales et de la concurrence, Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA)
 - Représentant de la FFSA auprès de la Commission consultative de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux
 - Membre suppléant du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), organe de concertation auquel participent des représentants d'organisations de consommateurs et d'organismes professionnels
 - Trésorier et membre du Conseil de l'Association des juristes d'assurances et de réassurance (AJAR)
- 1997-2014**
- Chargé de cours à l'Institut des assurances de Paris (IAP)
- 2002-2014**
- Responsable du département juridique, Direction des Affaires juridiques, fiscales et de la concurrence, Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA)
- 1989-2002**
- Responsable du département des affaires juridiques de l'Assemblée plénière des sociétés d'assurances dommages (APSAD)



Dominique CALMES

Juriste, BNP PARIBAS

J'ai exercé la profession d'avocat pendant 6 ans, principalement dans les domaines de la propriété intellectuelle, des nouvelles technologies et en particulier des données à caractère personnel pour des groupes internationaux dans les secteurs du luxe et des médias.

J'ai rejoint le Groupe BNP Paribas en tant que juriste en charge des données personnelles et du secret bancaire pour la Direction Juridique monde. J'accompagne les projets novateurs et le déploiement d'outils intra-groupe. J'assure la coordination juridique de la protection des données à l'international.



Florence BONNET

Associée, CIL CONSULTING

Florence Bonnet dirige CIL CONSULTING, une société de conseil spécialisée dans la protection des données personnelles. Elle intervient sur des missions d'audit, d'accompagnement de projets, de certification "Privacy" et elle est Correspondant Informatique et Libertés de plusieurs entreprises. Florence travaille aussi au développement logiciel à destination des CIL.

Ses missions l'ont amenée à intervenir dans des secteurs d'activité variés auprès d'entreprises de toutes tailles.

Florence est titulaire d'un Mastère en protection des données personnelles de l'Institut Supérieur Electronique de Paris, elle est diplômée de l'ESSEC et de 3^{ème} cycles universitaires en droit.



Marie-Noëlle GIBON

Data Protection Officer, La Banque Postale

Marie-Noëlle GIBON a rejoint le Groupe La Poste en 1996 et a successivement occupé les fonctions suivantes : DSI du Colis, DSI du Groupe La Poste, DSI du Courrier, Directeur de l'Innovation, des Systèmes d'Information et du Développement de Dicapost, Auditeur de Groupe, et depuis mai 2012 CIL du Groupe La Poste et de la Banque Postale.

Vice-Président et Administrateur du Cigref (2003-2005)

Coauteur de l'ouvrage publié en janvier 2010 chez O1 Dunod : « Améliorer le pilotage du SI, Le pilotage par la réduction de la destruction de valeur » (Janv 2010)



Philippe SALAUN

CIL, CNP Assurances

Philippe Salaun a fait ses débuts dans le conseil de direction en organisation au sein d'un des Big Four en particulier dans le domaine banque et assurance. Au sein de CNP Assurances il a occupé successivement les postes de Responsable Maîtrise d'Ouvrage IT, Responsable Organisation, Responsable des risques opérationnels. Il est depuis 2008 Correspondant Informatique et Libertés Groupe au sein du Secrétariat Général. Il est par ailleurs en charge de la gestion de crise pour CNP Assurances. Enfin, il est Secrétaire Général de l'AFCDP, Association française des CILs, regroupant 500 entreprises et 1500 professionnels de la Privacy.



Edouard-François de LENCQUESAING

Délégué Général, EIFR

Edouard-François de LENCQUESAING est conseiller auprès de PARIS-Europlace et du Pôle de compétitivité FINANCE INNOVATION et est délégué général de l'EIFR (European Institute of Financial Regulation), pour :

- Participer aux différents travaux d'amélioration des conditions de compétitivité de la "place financière Européenne" et du positionnement de la Place financière de Paris dans ce "réseau".
- Conduire les réflexions stratégiques dans le contexte d'après crise financière.
- Lancer les travaux initiaux pour la constitution du Pôle de compétitivité FINANCE INNOVATION en 2006 et le développer
- Créer en 2008 un Institut de régulation financière européen, l'EIFR dont l'objet est la facilitation de mise en œuvre en Europe d'une régulation harmonisée.
- Animer le comité EUROPE de la Place de Paris.

Il a débuté sa carrière comme consultant chez ACCENTURE en 1975 puis a rejoint le CCF en 1980.

Comme Directeur central au CCF il était en charge des métiers de banque de transactions (conservation des titres et systèmes de paiements) ainsi que des systèmes d'informations et des services immobiliers, un département d'environ 2 000 collaborateurs.

Par ailleurs il a présidé des filiales d'administration de Fonds et d'Epargne salariale et était administrateur de l'UBP.

Très impliqué dans les systèmes de Place, il était administrateur en particulier de la SICOVAM, de la CRI, du SIT et de SWIFT et président du Cluc des 10 dans la conservation des titres, vice-président de l'AFTI et membre de ISSA. Il est administrateur d'EUROCCP (filiale à Londres du dépositaire de titres américain DTCC) depuis Mars 2008.

Il a créé sa société de consulting NETMANAGERS en 2003 et est impliqué dans diverses initiatives de Business Angel.

Il est capitaine de Frégate de réserve et ex- adjoint au maire d'une commune rurale du Pas de Calais.

Il est délégué départemental pour le Pas de Calais pour l'Ordre de Malte France.



NOTES



NOTES

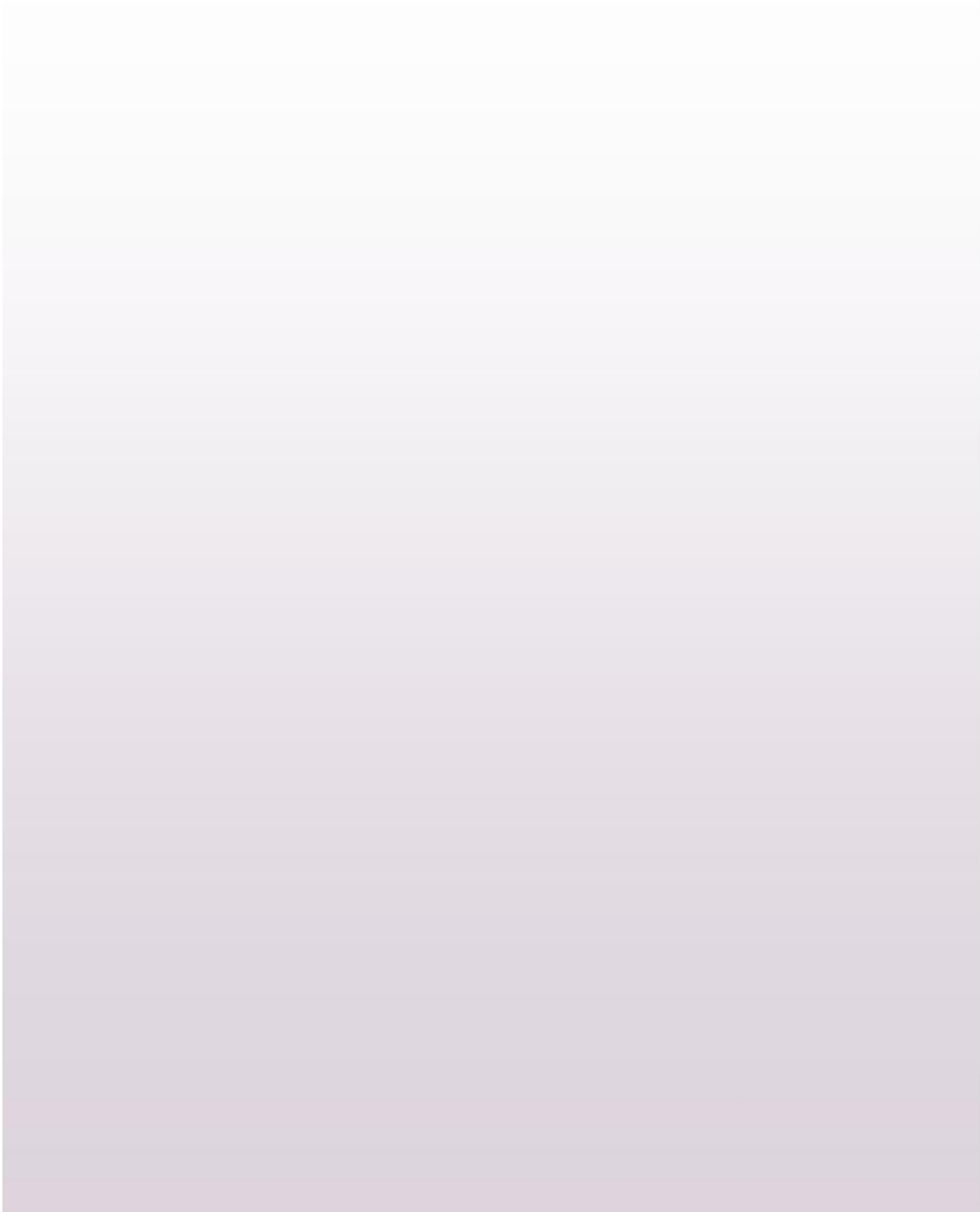


NOTES





NOTES





PRESENTATION EIFR

Objectifs & Missions

Développer et promouvoir une « *smart regulation* » à travers l'échange entre régulateurs et régulés.

- Favoriser le dialogue entre régulateurs et régulés,
- Organiser des conférences et séminaires pour améliorer la compréhension en matière de régulation financière,
- Contribuer à diffuser et à valoriser la recherche sur la régulation financière,
- Promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques de la régulation financière en France et à l'étranger.

L'activité de l'EIFR

Périmètre couvert : régulation générale, marchés financiers, banque, assurance, gestion d'actifs, entreprises et financement de l'économie, économie durable, international

Conférences à Paris autour d'experts de la régulation :

- Matinales actualité : Députés européens, Rapporteurs sur les directives européennes, Régulateurs, des Experts présentent leur vision,
- Matinales recherche : un Académique présente ses travaux de recherche,
- Les RDV de la régulation : des Avocats exposent les points d'actualité.
- Ateliers : Ils traitent en 2 heures de thématique métier impacté par les évolutions de la réglementation et l'implémentation du calendrier prudentiel (format qui combine l'expertise d'un cabinet de conseil et un retour d'expérience client).

Séminaires de formation :

- Séminaires spécialisés pour les professionnels de la régulation et des risques (pour réunir dans un contexte d'échange régulateurs et régulés),
- Séminaires généraux sur la régulation financière pour les décideurs économiques et politiques (prochainement).

Actions à l'international pour promouvoir le modèle de régulation français et européen :

- Conférences internationales,
- Accueil de délégations de régulateurs étrangers.

Membres fondateurs :

Création en 2008 à l'initiative de Paris EUROPLACE avec les principaux acteurs de la place financière





CHIFFRES CLES

En 2015, l'EIFR aura organisé au total **33 évènements** et rassemblé **1750 personnes** :

- 10 Séminaires : 615 participants
- 15 Matinales : 810 participants
- 8 Ateliers : 330 participants
- 1 Conférence annuelle : 100 participants
- 16 Conférences internationales : 120 participants, à Paris, Moscou, New York, Francfort, Washington, Lyon, Sotchi, Cracovie, Londres, Bruxelles, Rome
-

L'EIFR depuis son lancement en 2008, a organisé près de **190 évènements** et touché plus de **10.000 participants**.

CALENDRIER

Séminaire – Evolutions réglementaires et impacts attendus dans le cadre du nouveau reporting ANACREDIT	16 février 2016 Paris
Matinale – L'Union des marchés des capitaux : le nouvel horizon européen ? avec Pervenche Berès	19 février 2016 Paris
Séminaire – Shadow Payment : défi, rupture et nouveaux acteurs	8 mars 2016 Paris
Matinale – Implicit Government Guarantees: issues for European Financial Institutions? with Lei Zhao	10 mars 2016 Paris
Matinale – Quelles régulations pour tarifer le carbone à la suite de la COP-21 ?	15 mars 2016 Paris

INSCRIPTIONS

Retrouvez toute l'actualité de la régulation financière internationale (agenda européen et international, news, derniers textes réglementaires, conférence française et internationales, documents de référence, articles de recherche, etc...) le sur notre site internet et les réseaux sociaux.